

« Administration générale »

M. Raphaël MEDARD – M. Laurent DELBECQUE

## ≡ Conseil Communautaire du 2 février 2010 ≡ 19 H – Maisdon-sur-Sèvre

### PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 38

Nombre de délégués votants : 38

Présents : 38

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		SUPLÉANTS
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Yves TEMPLIER M. Patrick COCHET	M. Jean-Paul DENIAUD	
BOUSSAY	M. Gérard ESNAULT M. Gilles BATAILLE	M. Pierre-Luc PAVAGEAU	
CLISSON	M. Jean-Pierre COUDRAIS M. Franck NICOLON (à partir du point n°3) Mme Françoise GAUTHIER	Mme Lisa BELOUIN M. André RAUTUREAU M. Jean BABONNEAU	M. Laurent OUVRARD (jusqu'au point n°2)
GÉTIGNÉ	M. François GUILLOT M. Gilles DIXNEUF	M. Georges PIFFETEAU M. Christian COVEZ	
GORGES	M. Claude CESBRON M. Patrice LECHAPPE	M. Jean BOUCHER Mme Eliane PETITJEAN	
LA PLANCHE	M. Jean-Paul RICHARD M. Jean-Paul GARREAU	Mme Danielle ALLAIN	
MAISON-SUR-SÈVRE	M. Aymar RIVALLIN M. Thierry GEX	M. Pascal BROCHARD	
MONNIÈRES	M. Claude CARTERON	M. Gérard MARION	
REMOUILLÉ	M. Denis GRANDJEAN		Mme Maryvonne GUIBERT
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Martine LEGEAI	M. Michel MECHINEAU	
ST-LUMINE-DE-CLISSON	M. Christian HERVOUET	M. Emmanuel GIRARD	
VIEILLEVIGNE	Mme Nelly SORIN M. Daniel BONNET	M. Michel BATARD	M. Christian JABIER

**Excusés** : M. Robert GOURAUD et M. Jacques PROUX.

**Secrétaire de séance** : M. Aymar RIVALLIN.

**Assistaient également à la séance** : Mme Marylène Ringard, M. Guy Rambaud, M. Paul Bahaud, M. Alain Cardin, M. Claude Boué, M. Jean-Yves Le Roux, M. Jean-Paul Jonchère, Mme Dominique Tellier et M. Bernard Deniaud, Conseiller général du canton d'Aigrefeuille-sur-Maine.

- ✚ Le Conseil Communautaire désigne M. Aymar Rivallin pour être secrétaire de cette séance.
- ✚ Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

Tout d'abord, M. le Président présente et remet à chaque conseiller communautaire la carte de vœux 2010 de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson.

Il présente ensuite le mobilier de communication dont la Communauté de communes dispose à présent : des totems déroulants, un mur d'images et des oriflammes. L'objectif est double : donner de la visibilité à la Communauté de communes et affirmer l'appartenance au territoire. Il sera utilisé pour les manifestations communales et intercommunales.

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

#### ↳ Information sur l'état d'avancement du projet d'établissement de formation à Clisson

Monsieur Jean-Pierre Coudrais présente le projet du nouveau lycée du sud Loire : son effectif, son site et son lieu d'implantation, le programme d'aménagement et le planning de réalisation pour une ouverture en septembre 2013.

Il ajoute que le Conseil Régional des Pays de la Loire a fixé le droit d'entrée à 1 000 € par élève, soit 600 000 €. Ce montant sera ramené à 350 000 €, soit la différence entre le nombre d'élèves attendus et le nombre d'élèves du lycée de Vallet. Il s'agira ensuite de discuter des modalités de répartition financière entre les communautés de communes situées sur l'aire de recrutement, et, entre la Communauté de communes de la Vallée de Clisson et la communauté de communes. Monsieur Jean-Pierre Coudrais rappelle que la ville de Clisson apporte le foncier.

Il dit qu'une convention pourra être signée entre la Région et les collectivités locales pour utiliser des équipements du lycée (salle polyvalente, restauration, hébergement).

Monsieur le Président souligne le travail réalisé par la Commission Aménagement du territoire, le Conseil des Maires et le Conseil municipal de Clisson. Il confirme qu'il reste maintenant à définir la participation financière de chaque collectivité du territoire du lycée.

### TOURISME

#### ↳ Approbation de la convention d'objectifs entre la Communauté de communes de la Vallée de Clisson et l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson

Conformément aux statuts de l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson qui :

- précise les missions d'accueil, d'information, de promotion, d'animation, de structuration, de développement et de commercialisation de l'offre touristique confiées à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson par la Communauté de communes de la Vallée de Clisson
- met en avant la forte implication de l'Office de Tourisme dans les projets touristiques communautaires
- indique le financement des missions de l'Office de Tourisme par la Communauté de communes.

Monsieur Aymar Rivallin précise au préalable que cette convention pourrait servir de base dans le cadre de la discussion initiée à l'échelle des quatre communautés de communes sur la création d'un Pôle touristique unique.

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la présente convention qui est conclue pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, renouvelable par tranche de un an dans la limite de trois ans.

Le Conseil Communautaire a débattu du moyen d'associer d'avantage les commerçants, déjà présents au sein du comité de direction de l'Office de tourisme, sur l'activité touristique. Monsieur Aymar Rivallin rappelle qu'autour de la table de la commission il y a des hébergeurs, prestataires touristiques ou commerçants.

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la signature d'une convention d'objectifs est en cours avec l'association Canoë-Kayak de Clisson.

Monsieur Aymar Rivallin rappelle que la Communauté de communes de la Vallée de Clisson a bénéficié du label Pôle d'excellence rurale, soutien financier de l'Etat, notamment pour la réalisation du guide multimédia Mobil'iti et les parcours d'interprétation. Il souligne l'importance de présenter de nouveaux projets au prochain pôle d'excellence rurale.

Monsieur André Rautureau précise qu'il existe également une convention tripartite Communauté de communes de la Vallée de Clisson, ville de Clisson et Office de tourisme pour la mise à disposition des moyens logistiques. Monsieur le Président rappelle que le tourisme est un axe fort et conforté des projets de territoire. La convention signée avec le Canoë-Kayak est là pour le témoigner.

#### ↳ **Lancement de l'étude pour la requalification du camping de Clisson et autorisation de demande de subvention auprès du Conseil Régional**

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de lancer une étude sur la requalification du camping du Moulin de Clisson portant sur :

- l'analyse quantitative et qualitative du camping existant, au regard du marché touristique,
- les moyens à mettre en œuvre pour la nécessaire requalification du site,
- la méthodologie adéquate pour la maîtrise d'ouvrage,
- le budget prévisionnel d'investissement et d'exploitation sur trois ans,
- les différentes possibilités de gestion du camping après sa requalification.

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire au titre du Fonds d'Aide au Conseil et aux Etudes Stratégiques des opérateurs des filières touristiques.

Monsieur Franck Nicolon souhaite que cette étude soit l'occasion de poser publiquement le débat sur l'orientation à donner au camping de Clisson.

Monsieur André Rautureau précise que cette étude fait partie des cinq objectifs fixés dans la feuille de route Tourisme pour le mandat.

## **ENVIRONNEMENT**

#### ↳ **Approbation du principe d'une recyclerie à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais**

Monsieur Jean-Pierre Coudrais, avec l'association de Jérôme Marquet, responsable du service environnement, présente les grands principes et l'organisation d'une recyclerie.

Au vu des préoccupations communes et des réflexions engagées sur les quatre communautés de communes, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le principe d'engager une réflexion sur la mise en œuvre d'un projet de recyclerie à l'échelle du Pays du Vignoble Nantais qui intègre parfaitement les notions de développement durable avec :

- d'un point de vue environnemental
  - o l'objectif de réduction des déchets ultimes
- d'un point de vue économique
  - o la maîtrise des coûts de traitement de nos déchets
  - o le développement de nouvelles filières de recyclage
- d'un point de vue social
  - o favoriser l'emploi local par la création de nouveaux services
  - o créer du lien social à travers des boutiques solidaires

Monsieur le Président et Jean-Pierre Coudrais indiquent que cette étude à l'échelle du Pays constitue un axe fort du rapprochement entre les communautés de communes du Vignoble Nantais sur lequel la Communauté de communes de la Vallée de Clisson peut apporter sa forte expérience dans la collecte et le traitement des déchets.

Monsieur Michel Méchineau souhaite que l'allongement des déplacements pour se rendre à la recyclerie unique soit pris en compte dans l'étude en termes de développement durable. Monsieur Jean-Pierre Coudrais rappelle qu'il peut y avoir plusieurs unités.

Monsieur André Rautureau ajoute qu'il ne faut pas confier trop vite la gestion de la recyclerie à un opérateur privé, ce qui à terme pourrait être la source de coûts importants.

Suite à une interrogation de Monsieur Franck Nicolon, il est précisé que la commission environnement travaillera sur le dossier de recyclerie le 8 février 2010. Ce dernier rappelle que le projet de recyclerie doit s'appuyer sur les trois piliers du développement durable : Economie, Environnement et Social avec notamment le projet de la SEMES. Il souligne que de façon générale, l'approche environnementale avec la notion d'empreinte écologique devrait être une préoccupation pour l'ensemble de nos projets.

## ↳ **Approbation de l'avenant au contrat avec Adelphe**

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'avenant au contrat de valorisation des déchets d'emballages ménagers avec l'organisme agréé par l'Etat Adelphe qui prévoit que :

- les soutiens à l'optimisation des moyens matériels et des équipements de tri et de traitement s'ajoutent aux subventions prévues initialement au contrat
- les études d'optimisation peuvent être réalisées dans un délai de quatre ans, au lieu de trois ans, à compter de la date de signature du contrat

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le présent avenant qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### ↳ **Approbation de la convention de participation financière au fonctionnement de la Mission Locale du Vignoble Nantais pour 2010**

Dans le cadre des compétences exercées, notamment en matière d'insertion professionnelle des jeunes, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le montant de la participation financière 2010 de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson au fonctionnement de la Mission locale du Vignoble Nantais fixée à 39 616 €, soit 1,15 € par habitant.

A ce titre, il autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante, qui sera accompagnée des comptes annuels de l'exercice écoulé et du rapport d'activité.

#### ↳ Admission en non-valeurs

Compte tenu de l'incapacité de recouvrer les sommes pour plusieurs motifs, le Conseil Communautaire admet à l'unanimité en non valeur les recettes suivantes :

- 18,45 € (titre n°411 de l'exercice 2007)
- 2,94 € (titre n°1214 de l'exercice 2007)
- 4,92 € (titre n°1331 de l'exercice 2007)
- 32 € (titre n°1268 de l'exercice 2008)

## DÉCISIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire :

- qu'une nouvelle convention de prestation de services pour l'accueil de loisirs des plus de 12 ans a été signée avec la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, qui annule et remplace les dispositions de la précédente convention, conclue du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2011,
- que deux avenants ont été signés avec la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique qui intègrent la valorisation des participations de l'ensemble des communes du SIVU Petite Enfance au financement de la crèche et aussi la micro-crèche Marmail de Maisdon-sur-Sèvre,
- qu'une convention a été signée avec l'entreprise MEMO SARL pour l'occupation d'un local d'activités dans l'hôtel d'entreprises d'Aigrefeuille-sur-Maine à compter du 15 janvier 2010 jusqu'au 31 mai 2011,
- qu'une convention a été signée avec le groupement d'employeurs VALORE pour participer à hauteur de 10 000 €, répartis sur trois ans, à la réalisation de leur action qui consiste à recruter des salariés qui seront mis à la disposition des entreprises membres pour répondre à leurs besoins ponctuels,
- que cinq avenants aux conventions d'utilisation des équipements sportifs ont été signés avec le Conseil Général de Loire-Atlantique et les cinq collèges portant sur la reconduction des tarifs pour l'année scolaire 2009/2010,
- qu'un contrat a été signé avec la société Arbora pour l'entretien des espaces verts 2010-2011-2012 pour un montant de 21 700 € HT, soit 25 953,20 € TTC,
- qu'un contrat a été signé avec le groupement Aubron-Méchineau - Blanloeil pour les petites réparations de voirie d'intérêt communautaire 2010-2011-2012 pour un montant minimum de 30 000 € HT et maximum de 90 000 € HT sur trois ans,
- qu'une convention a été signée avec le SYDELA et France Télécom pour les travaux d'enfouissement des équipements de communications électroniques de la rue des Filatures dans la ZA de Tabari à Clisson.

## INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

### Aménagement du territoire :

M. Jean-Pierre Coudrais fait un compte rendu du comité de pilotage sur le Pôle d'échanges multimodal qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2010 : il fait part à l'Assemblée du constat que la SNCF et Réseau Ferré de France font financer une large part de leurs outils d'exploitation par les collectivités locales. Il ajoute qu'à ce titre une rencontre sera demandée avec les dirigeants de ces deux structures pour leur demander d'augmenter leur part de financement. Le coût global de l'opération est estimé à 8,5 millions d'euros.

Il affiche un optimisme réaliste pour une réalisation de l'ensemble de l'équipement pour fin 2013 et ajoute que les dossiers doivent être déposés relativement tôt pour bénéficier des fonds européens de développement régional (FEDER).

Mme Martine Legai annonce que la prochaine commission Aménagement du territoire aura lieu le 8 février 2010.

#### Communication :

Mme Nelly Sorin fait un compte rendu de la commission Communication qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> février 2010 :

- présentation des mobiliers de communication livrés le jour même : ils pourront être prêtés sur réservation aux communes et aux partenaires. De plus, chaque commune disposera d'un totem déroulant mis à disposition par le biais d'une convention.
- présentation du rapport d'activités 2009 du service communication et des projets pour 2010.

#### Développement économique :

M. François Guillot fait un point sur l'aménagement des zones d'activités :

- **ZAC de Tabari à Clisson :**  
Travaux terminés pour la création du giratoire qui va desservir le village d'artisans et l'extension Tabari 2.
- **ZAC de Toutes-Joies à Gétigné :**
  - Travaux toujours en cours pour la création du giratoire qui va desservir tant le Super U et la station service de Super U que la partie commerciale de la ZA.
  - L'intervention de l'INRAP pour la réalisation du diagnostic préventif archéologique concernant la partie commerciale a commencé le 11 janvier 2010 et devrait se terminer à la mi-février.
  - Concernant la commercialisation de la partie commerciale de la ZAC, une réunion a eu lieu le 14 décembre 2009 pour présenter le projet à l'association des commerçants de Clisson ainsi qu'à la Chambre des Métiers et à la Chambre de Commerce. Une prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu le 18 mars 2010 pour laisser notamment au groupe Chessé un peu plus de temps pour négocier avec les enseignes pré-retenues lors du 1<sup>er</sup> comité de pilotage le 26 novembre 2009.
- **ZA de la Maine à Remouillé :**  
La commercialisation a débuté. Les contacts ont été repris avec toutes les entreprises qui avaient exprimées un intérêt pour la ZA depuis le lancement du projet.
- **ZA du Bordage à Boussay :**  
Les travaux de viabilisation sont programmés le 15 février 2010 et la pré-commercialisation est en cours.

Pour conclure, M. François Guillot rappelle à l'ensemble des élus que ce sont eux les premiers ambassadeurs de la Communauté de communes auprès des entreprises, qu'il ne faut pas hésiter à les orienter vers le service développement économique.

Monsieur le Président souligne la qualité du travail réalisé pour l'aménagement de la ZA de la Maine à Remouillé en étroite collaboration entre la Communauté de communes, la commune de Remouillé et le Conseil général de Loire-Atlantique.

Il annonce que la prochaine commission Développement économique aura lieu le 22 mars 2010.

Pour conclure, M. Claude Cesbron fait part que le groupement d'employeurs VALORE a présenté son projet lors du dernier Bureau des maires de décembre 2009. La Communauté de communes apporte une aide au démarrage de 10 000 € versés sur trois

ans. Il ajoute que l'inauguration de VALORE a eu lieu le 28 janvier 2010 dans les locaux des Ambulances Douillard dans la ZA de Tabari à Clisson.

#### Environnement :

M. Gérard Esnault annonce que la prochaine commission Environnement aura lieu le 8 février 2010 et aura pour ordre du jour :

- le bilan des projets 2009 :
  - ⇒ le bilan est nécessaire avant d'étendre les projets « collecte latérale » et « conteneurisation du tri sélectif en villages » à l'ensemble du territoire
- la poursuite des projets initiés en 2009 et nouveaux projets 2010 :
  - Recyclerie
  - Facturation incitative (cela concerne dans l'immédiat que les 3 autres communautés de communes)
  - Compostage collectif (pour ceux qui ne possèdent pas de terrain)
  - Réflexion sur la diminution de la pénibilité des agents de collecte en collecte sélective
  - SPANC

Il ajoute que dans le cadre de la prévention et de la réduction des déchets à la source, désormais chacun d'entre nous peut apposer s'il le souhaite un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres. Il permet de ne plus recevoir les publicités non sollicitées mais de toujours recevoir les informations des collectivités. Les autocollants sont disponibles à l'accueil de chacune des douze mairies.

Pour conclure, il informe qu'une conférence de presse est organisée le 4 février 2010 sur le compostage collectif.

#### Finances :

M. Claude Carteron communique les prochaines réunions :

- groupe de travail sur la facturation incitative le 22 février 2010 à 18h30
- commission Finances le 1<sup>er</sup> mars 2010 à 19h

#### Piscine :

M. Jean-Paul Richard fait part que la première réunion d'expertise judiciaire a eu lieu ce jour pour le contentieux de la piscine Aqua'val. Un calendrier d'expertise a été fixé pour examiner chaque désordre actif d'ici fin juin 2010.

#### Services techniques :

Monsieur le Président informe que Marie-Laure Villain a pris les fonctions de technicien aux services techniques le 4 janvier 2010, suite au départ de Raphaël Serisier. Ses missions seront le suivi des chantiers Patrimoine et Voirie et la réalisation des projets d'infrastructures.

De plus, il fait part que le bureau d'études SLVI a présenté début janvier les conclusions du diagnostic de réhabilitation des gendarmeries d'Aigrefeuille-sur-Maine et de Gétigné et une hiérarchisation des priorités a été définie. Pour 2010, 160 000 € ont été provisionnés et seront utilisés pour l'isolation extérieure de la gendarmerie d'Aigrefeuille et la réhabilitation du réseau d'évacuation d'eaux vannes de la gendarmerie de Gétigné. D'autres travaux seront inscrits au plan pluri-annuel d'investissements 2009-2014.

Enfin, il indique que la campagne de curage des fossés démarre début février pour les communes d'Aigrefeuille, Boussay, Clisson, Gétigné, La Planche, Remouillé et Vieillevigne.

Tourisme :

M. Aymar Rivallin fait un compte-rendu du comité de pilotage Mobil'iti du 6 janvier 2010 : des évolutions sont nécessaires pour conserver un outil toujours innovant et afin de faciliter l'accès des visiteurs au service. Il précise qu'un nouveau contact sera pris avec Orange pour la mise en œuvre du partenariat prévu par la convention.

Pour faire suite au comité de pilotage Murmures de rochers du 27 janvier dernier, il informe que le marché pour les cinq premiers parcours est en cours. Les trois derniers parcours sont en phase de finalisation au niveau des textes et du graphisme. Les repérages sur le terrain ont été faits en présence des communes concernées.

Pour conclure, il annonce que la prochaine commission Tourisme aura lieu le 10 février 2010.

Autres informations :

Monsieur le Président informe que Maurice Poilane, vice-président de la Communauté de communes de Vallet, est venu présenter au Conseil des Maires le 19 janvier 2010 la gestion du service SPANC (service public d'assainissement non collectif) en place à la Communauté de communes de Vallet. Il ajoute que la réflexion sera poursuivie pour une décision au plus tard fin 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.

Le Président :  
Jean-Yves TEMPLIER